



# EXPLOITATION DE LA MAQUETTE NUMÉRIQUE SUR UN CHANTIER

## OBJECTIFS

- Savoir utiliser une maquette BIM sur chantier.
- Savoir visualiser, vérifier et mesurer une maquette numérique.
- Pouvoir communiquer son avancement et signaler les situations critiques à travers la maquette numérique.

## CONTENU

- Sensibilisation au BIM et aux avantages de l'exploitation du numérique en situation de chantier.
- Formation au(x) logiciel(s) (Applications sur tablettes et/ou mobile).
- Visualisation d'une maquette numérique en 2D et en 3D.
- Vérification et prise de mesures.
- Appréhension des points singuliers.
- Annotation des maquettes numériques (signaler, informer et alerter).
- Communication de la progression de la réalisation à partir de la maquette numérique.

## PRÉ-REQUIS

Maîtriser l'environnement informatique.

## PUBLICS

- Salarié
- Artisan
- Travailleur indépendant

## VALIDATION

Attestation de fin de formation

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta

## SERVICES VALIDEURS

Le Greta délivre une attestation des acquis

## TARIF

Tarif inter-entreprise :  
245 ou 490 euros. (En fonction de la durée de la formation)

Tarif intra-entreprise :  
980 ou 1960 euros. (En fonction de la durée de la formation)

## DURÉE INDICATIVE

7h ou 14h (En fonction de la configuration du chantier)

## A NOTER

### INTERVENANTS

Formateurs spécialisés et consultants agréés par le GRETA.

## LES + DE LA FORMATION

Dans le cas où la formation est réalisée en intra-entreprise l'application pratique des

logiciels de visualisation et de mesure peut se baser sur le chantier en cours avec une prise en charge GRATUITE de la modélisation d'une partie du chantier. Cette partie du projet sera choisie par le formateur en fonction de l'intérêt pédagogique et validée par le client.



## Contacts

### GRETA DE GRENOBLE

#### GRETA DE GRENOBLE

Lycée Vaucanson

27 rue Anatole France

38030 GRENOBLE

Tél : 0476332740

Courriel : [greta.grenoble.contacts@ac-grenoble.fr](mailto:greta.grenoble.contacts@ac-grenoble.fr)

Mise à jour le 13 Février 2024

